

Le secret médical sous la pression des absences au travail

Surveillance Le Conseil national a adopté mardi une motion visant à assouplir le secret médical pour lutter contre les certificats médicaux de complaisance. Le texte a été validé par 123 voix contre 60, selon les débats parlementaires, d'après «Blick» citant l'ATS. La rapporteuse de commission Diana Gutjahr (UDC/TG) a justifié cette initiative par le caractère «de plus en plus lacunaire» des certificats médicaux, évoquant une perte économique d'environ 70 milliards de francs, soit 9% du PIB. (CBE)